



Cercles 29 (2013)

## ESSAI ET AJUSTEMENT : DEUX NOTIONS AU CŒUR DES REFORMULATIONS CORRECTRICES

### L'EXEMPLE DES LOCUTIONS *OR AT LEAST* ET *OR RATHER*

**BLANDINE PENNEC**

*Université Toulouse II – Le Mirail*

La notion de reformulation est une notion particulière, en raison de son caractère métalinguistique. Parler de reformulation suppose en effet que l'on adopte un regard réflexif sur la langue. De fait, le terme « reformulation » appartient davantage au langage du linguiste qui décrit la langue qu'au langage naturel lui-même. Lorsque le terme se trouve employé dans le langage courant, son emploi est alors épilinguistique, c'est-à-dire qu'il donne accès aux sensations des sujets parlants à propos de la langue. Le fait même d'opérer une reformulation relève d'un regard réflexif : l'opération suppose en effet, pour reprendre les termes de Jacqueline Authier-Revuz, un temps de « lecture-écoute » [AUTHIER-REVUZ, 1995 : II, 597-696] de ses propres propos. Cette observation et cette évaluation de son propre discours peuvent conduire à une ré-élaboration des propos tenus : ainsi, une reformulation consiste en l'élaboration d'un second segment à partir d'un segment premier, dont il modifie un aspect. Doit-on, dès lors, considérer le premier segment comme un essai de formulation, et le second comme son ajustement ?

Rappelons que le terme d'ajustement se trouve employé chez Antoine Culioli pour décrire l'ensemble des processus permettant aux énonciateurs de rendre leurs formulations plus en adéquation avec la réalité décrite, et plus compréhensibles par l'autre. Le terme d'ajustement est, de fait, souvent associé à celui d'« intersubjectif ». En effet, selon A. Culioli,

la relation entre sujets énonciateurs entraîne un ajustement complexe, parce que nous ne fonctionnons pas comme des machines pré-réglées et synchronisées, qui auraient en commun un stock de représentations fixes. Bref, il n'y a ni pré- réglage, ni harmonie pré-établie. Cela signifie que nous nous accordons, nous nous ajustons les uns aux autres pour que nos représentations subjectives soient à portée d'autrui ». [CULIOLI 1999 : 91]

Blandine Pennec, « Essai et ajustement : deux notions au cœur des reformulations correctrices. L'exemple des locutions *or at least* et *or rather* », *Cercles* 29 (2013), 177-197.

Ce concept d'ajustement pourrait-il être utilisé afin de décrire les opérations de reformulation ?

Il semble que, dans le champ de la reformulation, il existe un grand nombre de configurations possibles. Nous allons ici tenter d'effectuer une ligne de partage, afin de montrer lesquelles peuvent être décrites en termes d'ajustement compensant un essai non satisfaisant. Puis nous étudierons un peu plus en détail deux types de reformulations : celles introduites par les séquences *or at least* et *or rather*. Le choix de ces deux séquences tient au fait qu'elles ont en commun le marqueur *or*, et qu'elles annoncent toutes deux explicitement une seconde formulation, qu'elles présentent comme étant préférable à la première. Nous verrons dans quelle mesure il est possible de les décrire en termes d'ajustement, et en examinerons les motivations<sup>1</sup>.

*Les grands types de reformulations, et leur lien avec la notion d'essai*

Un axe descriptif majeur va nous permettre de décrire les reformulations, et de mettre en évidence leur lien avec la notion d'essai (compris au sens de tentative). Il faut en effet distinguer les reformulations paraphrastiques des reformulations non paraphrastiques. Cette distinction a été établie par les linguistes E. Roulet [1987 : 11-140] et C. Rossari [1997 : 13-23], suite à la mise en évidence des reformulations paraphrastiques par E. Gülich et T. Kotschi [1983 : 305]. Nous allons dans un premier temps présenter cette distinction majeure, avant de nous concentrer par la suite sur les locutions *or at least* et *or rather*.

La reformulation paraphrastique, comme son nom l'indique, consiste à mettre en relation deux segments que l'on présente comme équivalents. La ré-élaboration est donc supposée être purement formelle. Cette relation peut être établie en l'absence d'introducteurs spécifiques, auquel cas on parle de paraphrases<sup>2</sup>. C'est ce que l'on observe dans l'exemple (1) :

(1) She is very busy. She's got a lot of things to do.

Si l'absence de marqueur est possible, l'énonciateur peut également faire appel à des introducteurs plus ou moins spécifiques. Les introducteurs spécifiques sont des marqueurs ou expressions tels que *in other words*, *that is*, *that is to say*, signalant explicitement une équivalence entre les segments qui les encadrent. Dans certains cas, on observe une équivalence réelle entre

---

<sup>1</sup> Les exemples sur lesquels se fonde l'analyse ont été recueillis principalement dans les corpus FLOB, BNC et LLC. Nous empruntons également ponctuellement un exemple entendu à la BBC.

<sup>2</sup> Sur la question de la paraphrase, on pourra se référer aux travaux de C. Fuchs, et notamment *La paraphrase* [1982].

les segments mis en relation. L'énonciation du second segment vise alors une meilleure compréhension de la part du co-énonciateur car il clarifie le premier contenu, en le détaillant. La première formulation peut ainsi être considérée comme un essai de formulation, et la seconde comme une ré-élaboration destinée à favoriser l'inter-compréhension. Dans un tel cas, il est possible de reprendre une expression de J. Authier-Revuz et de parler de « work in progress » [1995 : II, 616] de la nomination. Une autre linguiste, S. Moirand, fournit le descriptif suivant : « la reformulation manifesterait, au niveau pragmatique, une adaptation nécessaire du discours à ses destinataires » [1994 : 1-2]. C'est ce qui caractérise l'exemple (2)<sup>3</sup> :

(2) *L*<sub>1</sub> : who would be...is there any particular person... ? /

*L*<sub>2</sub>: well Mr Hogarth is the secretary /

*L*<sub>1</sub>: mm... /

*L*<sub>2</sub>: Mr Hogarth in other words is the same as Brown for the Oxford Press

[LLC 02-217610000]

Afin de clarifier son propos, le locuteur *L*<sub>2</sub> produit un second segment, qui s'avère globalement équivalent au premier. L'objectif n'est pas de développer le premier contenu, mais de mieux transmettre le même message. Dans un tel cas, il est donc possible de parler d'un essai de formulation, suivi d'un ajustement. La seconde formulation est en effet destinée à rendre le contenu du message accessible à *L*<sub>2</sub>. Elle est supposée le mettre « à sa portée » pour reprendre l'expression employée par A. Culioli dans la définition de l'ajustement mentionnée plus haut. Remarquons toutefois que, dans bon nombre de cas, l'équivalence des segments qui est annoncée par l'introducteur n'est pas effective. Comme les instructions sémantico-pragmatiques de l'introducteur imposent, du point de vue interprétatif, l'équivalence des contenus, ceux-ci peuvent alors, en réalité, présenter un fort écart informationnel. C'est ce que l'on observe dans l'exemple (3) :

(3) The distinction between the household and the family is one which is continually blurred in much of the literature of this area. in other words, Erikson has no adequate basis on which to determine whether there was, or not, a stronger definition of the moral and social boundary of the community. [FLOB J29208]

---

<sup>3</sup> Conventions typographiques : dans les exemples, le segment source de la reformulation est souligné d'un trait simple, la reformulation est soulignée en gras et le connecteur est encadré.

Le connecteur *in other words* permet d'établir une équivalence entre les deux phrases de l'énoncé. À la différence des exemples (1) et (2), cette équivalence ne caractérise pas ici les contenus eux-mêmes, car les informations apportées par les deux phrases diffèrent, sur le plan quantitatif comme sur le plan qualitatif. La locution *in other words* prédique néanmoins une équivalence entre ces deux phrases. L'on peut même dire qu'elle impose cette équivalence, en dépit de la réalité des contenus. Un examen, effectué à partir du corpus FLOB, d'un recueil d'énoncés employant des marqueurs spécifiques de la reformulation paraphrastique montre d'ailleurs que rares sont les exemples présentant une réelle équivalence entre les contenus des segments. Ainsi, sur 480 énoncés recueillis et étudiés, seuls 42 ont été interprétés comme présentant une réelle équivalence entre les segments<sup>4</sup>, soit environ 8,7 %. Ces reformulations paraphrastiques, qui se caractérisent par un écart informationnel important, sont d'ordinaire sous-tendues par des objectifs autres que l'ajustement d'une formulation imparfaite. Elles participent en effet de l'organisation du texte<sup>5</sup>, et permettent d'annoncer que l'énonciateur va continuer à développer un même thème de discours. La reformulation favorise donc la cohésion de l'intervention, tout en permettant une progression discursive. En revanche, il n'est absolument plus question d'un essai de formulation, qui serait ajusté dans un second temps.

Examinons, par contraste, la reformulation non paraphrastique : elle se définit comme la ré-évaluation, par un énonciateur, d'un aspect de sa première formulation lors d'une formulation seconde. De fait, le second segment modifie explicitement le premier, la perspective pouvant être celle d'une légère modification ou encore d'une rectification totale. Rappelons qu'il était déjà possible d'avoir une modification dans le cas de la reformulation paraphrastique, mais cette modification n'était pas annoncée, ni même avouée. Ici, c'est un revirement énonciatif qui est effectué<sup>6</sup> et le passage du premier essai de formulation à sa ré-élaboration est tout à fait explicite. La ré-évaluation peut être introduite par des connecteurs tels que *in fact, in reality, in short, in a word, or at least* ou *or rather* qui annoncent explicitement un changement de perspective énonciative. Examinons tout

---

<sup>4</sup> Voir la thèse de doctorat rédigée par l'auteur, *La reformulation en anglais contemporain : indices linguistiques et constructions discursives*, sous la direction de Martine Schuwer, Université de Haute-Bretagne, [2006 : 42, 162]

<sup>5</sup> Concernant l'importance des reformulations en matière d'organisation textuelle, on pourra se reporter à l'article de M-M. de Gaulmyn [1987 : 167-198].

<sup>6</sup> Dans la terminologie de C. Rossari, la reformulation paraphrastique se définit plus précisément comme la « subordination rétroactive d'un mouvement discursif à une nouvelle intervention, du fait d'un changement de perspective énonciative ». Voir [1997 : 13-23].

d'abord un exemple en *in fact*, afin d'observer le fonctionnement global de telles reformulations :

(4) The images show a bombed clinic in Birmingham, but the ad is false. In fact, it is not false but it is misleading because the pictures are of a clinic bombing that happened nearly seven years ago.  
[BBC- 26-04-05]

Ce type de reformulation permet de modifier explicitement un aspect de la première formulation, en raison de son caractère non satisfaisant. Le second segment vient alors se substituer interprétativement au premier. La ré-élaboration vise en effet à dire plus justement, à mieux coïncider avec le vouloir-dire de l'énonciateur. Nous pourrions donc, cette fois encore, parler d'ajustement, bien que le caractère intersubjectif soit cette fois moins prononcé que dans l'énoncé (2) par exemple, où l'ajustement faisait suite à une incompréhension de la part du co-énonciateur. Quelles sont donc les raisons de cet ajustement ?

Lors de l'emploi de *in fact* ou *in reality*, une première formulation est jugée non satisfaisante car elle ne correspond pas exactement à la réalité des faits, et le second segment rétablit cette adéquation. Dans les cas d'emploi de *in short* ou *in a word*, la première formulation serait jugée trop longue, et l'énonciateur en fournirait une seconde qui synthétiserait les propos tenus. Concernant *or at least* et *or rather*, les motifs de l'ajustement opéré seront examinés en détail dans les parties suivantes. D'après le sémantisme de leurs composants, nous pouvons toutefois d'ores et déjà mentionner les caractéristiques suivantes :

- lors de l'emploi de *or at least*, l'énonciateur dénonce une formulation qui en dit trop, et il revoit donc son contenu à la baisse dans un second segment ;

- pour ce qui est de la locution *or rather*, son sémantisme est suffisamment large pour ne pas indiquer explicitement le problème posé par la première formulation. Nous verrons par la suite que plusieurs cas de figure peuvent être envisagés.

Quelle que soit leur catégorie, les reformulations qui opèrent un ajustement s'inscrivent dans le cadre de ce que J. Authier-Revuz qualifie de non-coïncidences du dire [1993 : 240]. Trois types de non-coïncidences sont pertinents ici :

- les non-coïncidences interlocutives, qui concernent le rapport entre les co-énonciateurs, lorsqu'ils ne partagent pas les mêmes mots ou expressions ;

- les non-coïncidences des mots à eux-mêmes, lorsqu'ils sont affectés d'autres sens, notamment par le jeu de la polysémie ;
- enfin, les non-coïncidences entre les mots et les choses, lorsqu'il n'y a pas adéquation entre les mots et le référent.

Les reformulations paraphrastiques relèvent de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup> catégorie, tandis que les reformulations non paraphrastiques relèvent davantage de la 3<sup>e</sup> catégorie. Cette catégorisation montre bien que le premier essai de formulation peut être jugé non satisfaisant pour diverses raisons, ce qui signifie corrélativement que les objectifs sous-tendant l'ajustement diffèrent. Ainsi, par le biais de cet ajustement, il peut s'agir de :

- mieux évoquer un certain référent,
- modifier un contenu propositionnel entier,
- mieux se faire comprendre de son co-énonciateur, afin de préciser la référence. Cette précision peut s'effectuer soit en évoquant l'univers de l'autre, soit en opérant une vulgarisation,
- rectifier une formulation jugée défectueuse.

Cela étant, nous allons nous pencher sur les expressions *or rather* et *or at least*, qui sont exclusivement dédiées à la reformulation non paraphrastique : elles annoncent explicitement une ré-élaboration des propos précédents. Nous allons examiner en détail leur valeur, ainsi que leur *modus operandi*. Rappelons au préalable que ces deux séquences ont en commun la présence du marqueur *or*, sur lequel il convient de s'arrêter un moment. Ce marqueur, ainsi que le décrivent les linguistes J.R. Lapaire et W. Rotgé [1998 : 313], possède « une fonction jonctive, qu'il s'agisse de la mise en relation de syntagmes, groupes ou éléments nominaux, verbaux, adjectivaux, adverbiaux, prépositionnels, ou encore de la connexion de déterminants, de prédicats, de propositions ». Les auteurs précisent en outre que *or*, en tant que coordonnant, permet d'effectuer la « mise sur un même plan syntaxique de deux termes », opérant ainsi une « hiérarchisation minimale » [314]. De fait, nous comprenons la compatibilité particulière de ce marqueur avec l'opération de reformulation : étant donné qu'une formulation est supposée se substituer interprétativement à la précédente, l'opération requiert la mise en relation d'éléments de même rang syntaxique.

Par ailleurs, d'un point de vue sémantique, les linguistes J. R. Lapaire et W. Rotgé présentent *or* comme un marqueur signalant une altérité [316]. Les vertus dissociatives et différenciatrices de ce marqueur sont, selon les

mêmes auteurs, certainement liées à ses origines (*or* provient de *other*<sup>7</sup>). Ils précisent que « la raison d'être de *or* est de disjointre psychiquement ce qu'il conjoint syntaxiquement » [314]. Cette valeur tend également à expliquer le fait que ce marqueur puisse se situer à l'initiale d'une expression introductrice de reformulation : la reformulation consiste en effet à relier deux formulations parallèles mais bien distinctes, qu'elles soient complémentaires ou concurrentes.

Sur le plan syntaxique, quel est finalement le statut des locutions *or at least* et *or rather* ? L'une et l'autre locution établissent une mise en relation entre deux segments, sans qu'il y ait de relation d'enchâssement. Les exemples qui vont suivre montrent que, pour chacune de ces expressions, les éléments reliés peuvent être de nature phrastique, propositionnelle ou encore syntagmatique, sachant que les segments situés de part et d'autre de la locution ont à chaque fois un statut équivalent. Toutefois, il semble difficile de parler de coordination car, sur le plan interprétatif, les deux segments n'ont pas un statut équivalent : le second segment est en effet supposé se substituer interprétativement au premier. Comment peut-on donc qualifier ces deux locutions ? Dans les deux premiers cas (mise en relation de phrases ou de propositions), il semble que, selon la dénomination adoptée par G. Délechelle, on puisse parler de connecteur transphrastique [1991 : 115] ou interpropositionnel. Dans le dernier cas, on pourrait alors parler de relateur syntagmatique.

Examinons maintenant de plus près chacune des locutions en question, afin de déterminer leur valeur ainsi que les opérations qu'elles permettent d'effectuer.

#### *Examen de la séquence OR AT LEAST : l'alternative minorante*

##### **A. Valeur de l'expression**

La séquence *or at least* est constituée du marqueur d'altérité *or* et de la locution adverbiale *at least*, qui annonce des informations moins radicales que les précédentes. Chacun de ces composants, tout en n'étant pas dédié à l'expression de la reformulation non paraphrastique, peut toutefois introduire ce type de ré-élaborations lorsque le cotexte s'y prête. Lorsqu'ils sont associés, leur ensemble constitue cette fois un introducteur spécifique de la reformulation non paraphrastique. De fait, leur association signale une alternative (signalée par *or*), alternative minorante (comme l'indique *at least*).

L'emploi de cette locution donne lieu à l'identification d'une reformulation car :

---

<sup>7</sup> *Chambers Dictionary of Etymology* : 732.

- le second volet d'une alternative est nécessairement élaboré à partir du premier,

- d'autre part, la minoration du premier segment (par le second) implique sa mise à l'écart.

Les deux composantes d'une reformulation non paraphrastique sont donc présentes. De ce fait, *or at least* est à même d'imposer l'interprétation d'une ré-élaboration, quels que soient les contenus des segments reliés. Dans la mesure où cette ré-élaboration vise à « mieux dire », autrement dit à approcher au mieux la réalité extralinguistique, on peut donc la qualifier d'« ajustement » du propos.

### **B. Types d'ajustements marqués par la locution**

Cette locution introduit majoritairement des ajustements partiels :

- lorsque les ajustements sont partiels, cela signifie qu'un segment seulement est ré-élaboré, comme l'illustre (5) :

(5) You may stay here with me as long as you wish. Or at least until you have decided what you wish to do. [FLOB P0190]

En ce cas, la première phrase constitue un essai de formulation partiellement satisfaisant. Seul un segment (en l'occurrence, le complément circonstanciel de temps) nécessite d'être ajusté.

- lorsque l'ajustement est global, ce n'est plus un segment, mais c'est une proposition entière qui est ré-élaborée :

(6) But all parents want and need to understand why, in medical terms, their baby died, or at least they want to know as much as it is possible to know. [FLOB F3127]

Cette fois, c'est la totalité de la première formulation qui est jugée imparfaite, et la seconde proposition fournit alors l'ajustement qui, aux yeux de l'énonciateur, s'impose.

Les questions qui se posent sont les suivantes : quelle est donc la nature de cet ajustement ? Remet-il totalement en cause le premier essai de formulation ? En vertu de son sémantisme, la séquence *or at least* explicite le type d'ajustement effectué : elle signale que l'on va énoncer des informations moins radicales sur le sujet. Le segment reformulé est, en raison de cette minoration, préféré au segment source. Cette minoration est-elle quantitative ou qualitative ? Observons (7) :

(7) Minnie began to fret that Fred was lacking direction, that he needed a job or at least something to do. [FLOB G1843]



Le segment source *S* (“a job”) et le segment reformulé *R* (“something to do”) correspondent à des notions différentes. En raison de l’altérité de ces deux notions, la ré-élaboration est ici d’ordre qualitatif. Il en va de même en (8), où l’on passe de « villagers » à « men » :

(8) The few villagers who can grasp the idea of choosing to have only one child consider it grossly immoral. Or at least the men do; some women (and hopefully) are more ambivalent on this matter. [FLOB E 22149]

Les sujets grammaticaux de *S* (“the villagers”) et de *R* (“the men”) correspondent ici aussi à des notions différentes, bien que l’on observe un rapport d’inclusion entre les deux : en effet, le segment « the men » correspond à un sous-groupe du segment “the villagers”. Quoi qu’il en soit, en raison de l’altérité de ces segments, nous pouvons qualifier cette reformulation non paraphrastique de reformulation qualitative. C’est également un ajustement qualitatif qui est opéré en (9) :

(9) Certainly, Mill tells us, the individual should follow the path of pleasure and avoid pain but the individual lives in a social world and, consequently, should act to promote global pleasure, or at least defend the preference to avoid pain. [FLOB J2780]

Cette fois encore, les prédicats *S* (“promote global pleasure”) et *R* (“defend the preference to avoid pain”) correspondent à des occurrences qualitativement différentes. Ces exemples, représentatifs de notre recueil d’exemples<sup>8</sup>, montrent que l’ajustement opéré dans le second segment est d’ordre qualitatif.

### C. Des relativisations du dire

Les modifications qualitatives introduites par *or at least* se doublent d’une valeur argumentative, car la reformulation fournit systématiquement des renseignements moins forts que le segment source. Ainsi :

- en (7), le segment reformulé (“something to do”) réfère à un contenu *plus vague* que le segment source (“a job”), tout en ayant un trait commun,
- en (8), le sujet du segment reformulé (“the men”) réfère à un *sous-ensemble* de celui du segment source (“the few villagers”),

---

<sup>8</sup> 200 occurrences issues des corpus FLOB et du BNC ont été examinées.

- en (9), le segment droit (“defend the preference to avoid pain”) présente une *formulation plus neutre* que le premier segment.

Dans la mesure où le segment reformulé restreint le contenu du segment source, on peut donc parler de relativisations du dire. Il apparaît donc qu’une reformulation introduite par *or at least* ne remet pas totalement en cause le segment source. Elle dit le minimum à propos duquel l’énonciateur est sûr<sup>9</sup>, ce qui n’implique pas que la première formulation soit incorrecte.

En résumé, nous pourrions décrire le *modus operandi* de la locution *or at least* de la façon suivante : *or at least* met en relation une formulation A et une formulation B, sachant que B apporte des renseignements moins forts que A. Il apporte dans tous les cas une modification qualitative (que l’on peut représenter par  $\neq$  QLT). B étant supposé correspondre de façon plus pertinente à la réalité décrite, il est donné à retenir au lieu de A. Ainsi, nous pourrions représenter l’opération marquée par *or at least* de la façon suivante :

Formulation A    *or at least*    Formulation B ( $\neq$  QLT)



Dans ce schéma, la flèche- retour signale une substitution interprétative de B à A (B étant donné à retenir au lieu de A).

#### D. Effets discursifs

Soulignons maintenant un paradoxe - ou du moins un paradoxe apparent : il s’avère que la séquence *or at least*, d’après ce que montre notre recueil d’exemples, s’emploie fréquemment à l’écrit. Son emploi à l’oral se comprend aisément, puisque l’oral peut se définir comme un univers langagier dans lequel les premières formulations sont vouées à rester approximatives. Autrement dit, les choix lexicaux ou encore structuraux se font très rapidement, ce qui ne laisse généralement pas l’occasion d’examiner toutes les possibilités paradigmatiques qui s’offrent à nous. De fait, il peut être utile de revoir la pertinence de l’emploi de tel ou tel terme, ou encore la valeur de telle ou telle assertion. L’emploi de la locution *or at least* permet alors d’ajuster le propos tenu, en opérant la relativisation qualitative que nous avons décrite.

---

<sup>9</sup> On remarquera à ce propos que « dire plus justement » peut consister à dire plus prudemment, et pas nécessairement plus précisément.

Comment, maintenant, expliquer la présence d'une telle locution à l'écrit ? L'on sait bien que l'écrit offre la possibilité d'effacer les segments dont l'énonciateur n'est pas satisfait, ou pas certain, et permet de leur substituer une formulation dont il soit sûr. Comment s'explique alors la co-présence des segments (segments source et reformulé) ? Il semble précisément que cette co-présence soit recherchée, qu'elle soit en fait l'objectif discursif sous-tendant l'emploi de cette locution. D'après les exemples examinés, il semble que des stratégies discursives variées peuvent découler de cette coexistence :

- création d'un effet polémique :

(5) You may stay here with me as long as you wish. Or at least  
until you have decided what you wish to do. [FLOB P0190]

Il semble que la coexistence des segments soit précisément visée par l'énonciateur, afin d'illustrer un décalage entre ses attentes et l'indécision du co-énonciateur. D'où l'effet polémique qui en découle.

- effet de hiatus entre les contenus :

(6) But all parents want and need to understand why, in medical terms, their baby died, or at least they want to know as much as it is possible to know. [FLOB F3127]

La coexistence des segments semble destinée à illustrer un décalage entre ce que sont, dans l'absolu, les attentes des parents, et ce qu'ils demandent effectivement dans la réalité. Ceci suppose dans le même temps que les parents n'obtiennent même pas ce qui est décrit dans le second segment. Nous suggérons donc que la minoration est ici au service d'une stratégie discursive visant à dénoncer le manque de renseignements fournis dans ce type de situation.

Les exemples (7), (8) et (9) figurant plus haut pourraient être interprétés comme présentant des stratégies similaires.

- effet d'exagération destiné à attirer l'attention du ou des co-énonciateur(s) :

(10) We are tempted to believe that music is somehow all « created », and that even fundamentally it has no roots beyond human creation. But the moment we believe this, music is dead, or at least it has begun to die in that the very condition for its existence is no longer recognized. [FLOB BP009]

Cette fois, l'énonciateur fournit tout d'abord un segment dont le contenu est trop fort, voire caricatural, afin, vraisemblablement, de sensibiliser le co-

énonciateur à son propos, puis il ajuste ce contenu, afin de le faire coïncider avec la réalité.

Quel que soit l'effet produit, la coexistence des segments semble volontaire, voire stratégique ; lorsque *or at least* est employé à l'écrit, il ne s'agit donc pas de rectifier un essai de formulation insatisfaisant, mais d'utiliser le décalage entre les deux segments à des fins rhétoriques.

Nous allons maintenant examiner une séquence présentant un fonctionnement parallèle : la séquence *or rather*. Tout comme *or at least*, cette séquence permet d'introduire des reformulations non paraphrastiques. En revanche, elle ne se caractérise pas par un sémantisme transparent, et n'explique donc pas le type d'ajustement qui est opéré. Nous allons donc examiner en détail le fonctionnement de cette séquence, qui est à première vue plus opaque.

#### **Examen de la séquence OR RATHER**

La langue anglaise présente des occurrences de *or*, suivi d'une virgule, puis de *rather*, lui-même suivi d'une virgule, ainsi qu'on l'observe dans l'exemple (11) :

(11) It shows that one man's staple is another man's delicatessen or, rather, that the necessities of one generation can become the luxuries of the next. [BNC A3C 436]

La séquence *or rather*, sans virgule aucune, existe toutefois en tant que telle, et elle s'avère plus fréquente<sup>10</sup>. Elle est illustrée par (12) :

(12) The farmer stared at him, or rather at a place slightly to the right of his eyes, as if expecting dozens of airborne troops to emerge from behind him. [FLOB K24 35]

En vertu de la fréquence d'association de ces marqueurs – qui figurent donc en collocation- cette séquence semble constituer une locution, autrement dit un groupe de mots figé ayant été lexicalisé.

#### **A. Du plan du langage au plan du métalangage**

Les deux marqueurs constitutifs de cette séquence : *or* et *rather*, se caractérisent par une grande variété interprétative. Cette variété contraste fortement avec l'interprétation unique qui est celle de la séquence *or rather* (que les marqueurs soient ou non séparés par une virgule). Ceci se confirme par l'observation des exemples (13) à (15) :

---

<sup>10</sup> A titre indicatif, pour 200 occurrences examinées, 8 séquences comportent une virgule tandis que 192 n'en comportent pas.

(13) It was the summer holidays and Anthony had come home for good, or rather until he found a job. [BNC AC3 965]

(14) He told her that he was going to continue writing to her, nothing deterred by her cold reply or rather lack of a reply. [BNC AC3 2184]

(15) Later in the week, some of us went for a swim at a nearby beach or rather not so nearby, as it entailed a few miles of driving [BNC 614 ]

Dans chacun de ces énoncés, la séquence *or rather* relie deux formulations, dont la seconde se comprend comme étant plus pertinente que la première.

Remarquons que la valeur de *or rather*, sans virgule aucune, ne diffère absolument pas de celle de ses composants lorsqu'ils sont séparés par une virgule. C'est ce que montre l'exemple (16) :

(16) Thus we are all of us part of a food chain - or, rather as chains are usually branched, of a food web- that is anchored, at bottom, in photosynthesis. [BNC AMS 1816]

Dans cet exemple, l'emploi de [*or*+ virgule+ *rather* +virgule] permet de passer de l'énonciation du segment "part of a food chain" à celle de "a food web", segment qui est donné à retenir au lieu du premier.

Nous voyons donc que la différence entre la séquence entrecoupée par une virgule et la séquence sans virgule n'est pas d'ordre sémantique. Nous émettons l'hypothèse que la séquence sans virgule aucune constitue un stade plus avancée de lexicalisation relatif à l'association des marqueurs *or* et *rather*. Par *or rather*, avec ou sans virgule, l'énonciateur annonce dans tous les cas qu'il s'apprête à faire véritablement coïncider son énonciation et ses représentations mentales. Cette valeur peut donc être décrite comme un ajustement énonciatif. Le locuteur, conscient d'un hiatus ou d'une imperfection dans sa production, choisit d'affiner, d'ajuster celle-ci en cours même d'énonciation. Cette valeur serait liée aux valeurs conjuguées du marqueur d'altérité *or*, et du marqueur *rather*. L'emploi de ce dernier, selon E. Gilbert, implique la perception simultanée de deux termes, sachant que *rather* marque « la primauté d'une occurrence notionnelle sur une autre ». Remarquons toutefois que *rather*, en lui-même, « n'implique nullement l'élimination définitive de cette autre occurrence » [1989 : 26]. Au sein d'une reformulation, la substitution interprétative du segment droit au segment gauche est alors liée à son caractère second dans la linéarité du discours.

## **B. La motivation du changement de perspective énonciative**

Puisque *or rather* marque un changement de perspective énonciative, avec une préférence pour le segment qui suit, nous allons maintenant essayer de comprendre les motivations de cette préférence. D'après nos exemples, il

s'avère que l'emploi de *or rather* peut donner lieu à divers types de ré-élaboration du segment gauche. Remarquons tout d'abord que l'on peut ré-élaborer :

- soit un syntagme simple, comme en (17) :

(17) I am reminded of another Irishman – or rather an Englishman born in Ireland - renowned for his healing hands. [BNC 2405]

- soit une proposition entière, comme en (18) :

(18) Life lives on life ; or rather physical bodies live on physical bodies. (BNC 1848)

Dans le premier cas, on parlera de micro-reformulation, puisqu'un segment seulement est modifié, et dans le second cas on parlera de macro-reformulation. En outre, on observe les possibilités suivantes :

- *or rather* peut introduire une modification quantitative du segment précédent (représentée par  $\neq$  QNT, car le segment droit est alors quantitativement différent du segment gauche). C'est le cas en (19), où l'on passe d'un singulier à un pluriel :

(19) The drama did not merely reflect, but reinforced something like a political public opinion – or rather opinions - despite the variable but ever-present censorship. [FLOB G3468]

Ici, le segment reformulé *R* reprend un terme employé dans le segment source *S*, en lui ajoutant la marque du pluriel. L'énonciateur cherche à atteindre une plus grande fidélité par rapport à la réalité, à travers ce que nous pouvons qualifier d'ajustement d'ordre quantitatif.

- *or rather* est également compatible avec une opération de modification qualitative du segment gauche (représentée par  $\neq$  QLT). Tel est le cas en (20):

(20) Every few months, Victor, or rather the company that employed him, put out the first issue of a magazine devoted to some sure-fire subject. [FLOB K2124]

Le segment *S* fait l'objet d'une modification qualitative, car le référent évoqué en *R* (« the company that employed him ») est différent de *S* (« Victor »), tout en lui étant lié.

- *or rather* peut également introduire un apport qualitatif (+ QLT) :

(21) It does indeed cover one part of the semantic difference between "language" and "speech" : or rather , to be more precise, between "language" as construed as a count noun and "speech" understood as referring to the product, rather than the process, of speaking. [FLOB J32189]

Le segment droit reprend ici deux termes employés dans le segment gauche (“language” et “speech”) et leur ajoute chacun une qualification.

Dans les exemples que nous venons de citer, le second segment inclut les informations contenues dans le premier. Le second est alors retenu car il « dit plus » que ce premier segment. Dans d’autres énoncés, en revanche, les segments sont mutuellement exclusifs, ainsi qu’en témoigne le cas ci-dessous.

- *or rather* peut introduire une rupture qualitative, dans les cas où le segment droit évoque une réalité incompatible avec le segment gauche (représentée par  $\omega$  QLT) :

(22) Modesty normally requires a simple answer without qualification : or rather the unmarked form would be « I play, but not very well » whereas « Yes, I play » could mean « I play very well indeed ». [FLOB J3368]

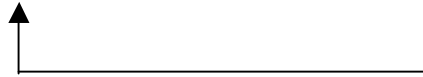
Le second segment signale ici qu’une réponse simple (“Yes, I play”) peut être interprétée comme prétentieuse (signifiant alors « Yes, I play very well indeed ») tandis que le premier présentait cette réponse comme modeste. Les contenus sont donc totalement différents. Ainsi, en (22), l’énonciateur se ravise complètement lors du passage d’un segment à l’autre.

Suite à ces observations, nous constatons que *or rather* est compatible avec des formes variées d’ajustement. Ceci s’explique par le fait que cette séquence, tout en annonçant un ajustement, n’en explicite pas la nature. De fait, selon les contenus mis en relation, la ré-élaboration pourra susciter une mise à l’écart plus ou moins forte du segment gauche. Ainsi, la coexistence des segments est tout à fait possible en (19) mais elle devient en revanche impossible en (22).

En résumé, nous pourrions décrire le *modus operandi* de la locution *or rather* de la façon suivante : *or rather* met en relation une formulation A et une formulation B sachant que B, en raison de la modification qu’il opère à partir de A, est présenté comme étant préférable. Les raisons de cette préférence ne sont pas explicitées par la locution, et l’on observe ainsi les rapports suivants entre les segments: B peut présenter une différence quantitative (représentée par  $\neq$  QNT), une différence qualitative ( $\neq$  QLT), un apport qualitatif (+ QLT) ou une rupture qualitative ( $\omega$  QLT).

Ainsi, nous pourrions représenter l’opération marquée par *or rather* de la façon suivante :

Formulation A    *or rather*    Formulation B (≠ QNT, ≠ QLT, + QLT ou  
ω QLT)



Cette fois encore, la flèche- retour signale une substitution interprétative de B à A (B étant donné à retenir au lieu de A).

### C. Effets pragmatiques et rhétoriques

Tout comme *or at least*, la séquence *or rather* s'avère particulièrement utile à l'oral, car elle permet de compenser les aléas dus à une formulation spontanée, non préparée. *Or rather* permet de pallier des approximations, voire des ratés, et fournit alors une « seconde chance » à l'énonciateur. En ce cas, il est donc possible de décrire la première formulation comme un essai de formulation, et la seconde comme son ajustement.

Mais qu'en est-il alors de l'emploi de cette séquence à l'écrit ? A première vue, cet usage semble moins compréhensible, dans la mesure où l'écrit offre, ainsi que nous l'avons évoqué plus haut, la possibilité d'effacer un segment non convenable, afin de le ré-écrire, et sans conserver de trace de cette imperfection. Conserver l'essai de formulation, et avec lui la séquence introduisant l'ajustement peut donc, en première analyse, sembler incongru à l'écrit. Il s'avère toutefois que, parallèlement à *or at least*, la fréquence d'emploi de *or rather* à l'écrit est relativement importante. Comment donc expliquer ce phénomène ?

Ce sont, cette fois encore, des considérations rhétoriques qui lui donnent toute sa pertinence. Il se trouve en effet que, dans la presse comme dans la littérature contemporaine, l'on s'attache souvent à dévoiler les « dessous » des flux de pensée, à en montrer les hésitations, les tiraillements, les processus de revirement et d'ajustement. L'emploi de *or rather* à l'écrit permet en fait d'exhiber une inexactitude, une imperfection ou un raté, offrant ainsi la possibilité d'une mise en scène du cheminement mental sous-tendant l'énoncé. Ce procédé peut s'avérer une fin en soi, en particulier dans la littérature contemporaine, mais il peut également viser d'autres fins, expressives ou persuasives. Les stratégies discursives et rhétoriques correspondant à l'emploi de la séquence *or rather* sont ainsi multiples. En raison du sémantisme large caractérisant la locution, les effets discursifs sont bien plus nombreux que ceux qui caractérisent *or at least*. Ainsi :



- dans certains exemples, il semble que l'emploi de *or rather* correspond à une stratégie mimant l'oralité (avec des effets humoristiques possibles). Il en va ainsi en (23) :

(23) It was on that crazy day when we first met on the train! Or rather off a train. [FLOB P 1957]

Il s'agit ici d'un cas de discours écrit correspondant à un extrait de roman. Le procédé d'ajustement permet de créer un effet de spontanéité, car l'énonciateur produit un premier segment, dont il remet immédiatement en cause l'exactitude. Par le biais de cette spontanéité reconstituée, l'exemple donne ainsi l'impression d'une plus grande proximité avec l'énonciateur-narrateur. Un effet comique est en outre créé par l'incongruité de la situation décrite dans l'ajustement.

- d'autres exemples présentent un effet de mise en évidence du segment introduit par *or rather* :

(24) It took out three days for Sylvie to gather the inner resources to go out and do what had to be done. Or rather to create the necessity. [FLOB K18139]

Ici, le segment gauche décrit la situation assez critique d'une personne pour qui il est devenu difficile d'agir concrètement. Le second segment nous donne un point de vue encore plus intérieur, et plus critique également.

On voit donc ici que la coexistence des deux segments renforce l'impact du second. L'effet de sens obtenu pourrait être glosé par « ou plutôt, c'était pire encore ».

- dans d'autres cas, le passage d'un terme à sa ré-élaboration peut créer un effet polémique, comme dans l'exemple suivant :

(25) Theoretical microlinguistics (often called autonomous linguistics) adopts the point of view expressed by Saussure, or rather his editors, in the famous final sequence of the cours. [FLOB J3262]

L'ajustement permet ici de souligner un décalage entre ce que les choses furent, et ce qu'elles auraient dû être.

- Parfois encore, l'ajustement permet un effet de polyphonie, comme c'est le cas en (26) :

(26) All the evils of the legal system wrote Richard Collins in 1698, occur « principally through the remissness, or rather the gross corruption of the judges. [FLOB F2767]

Cet exemple permet d'entendre deux voix : dans le premier segment, une voix que l'on pourrait - si l'on nous passe l'anachronisme - qualifier de « politiquement correcte », et dans le second segment on découvre alors un

point de vue bien plus incisif, correspondant au jugement de Richard Collins lui-même.

- dans d'autres cas encore, un effet de surenchère peut être créé. Ainsi :

(27) None the less, the scholar from Utrecht exhibits in this paper a certain short-sightedness, or rather strabismus. [FLOB D0114]

L'ajustement permet de passer d'un terme employé de façon métaphorique, à un second qui appartient strictement au même registre. La coexistence des deux segments permet de créer un effet de surenchère, car on déclare le second meilleur. On remarque d'ailleurs que la première métaphore (consistant en l'emploi de « short-sightedness ») est assez convenue, tandis que la seconde est bien moins courante, autrement dit plus idiolectale. On se rend compte ici que l'emploi de la seconde métaphore sans la première pourrait sembler peu naturel.

- toujours dans les cas où la coexistence des termes est possible, certains exemples présentent un passage d'une terminologie courante à une terminologie spécifique d'un domaine. Ce phénomène se double d'un emprunt en (28) :

(28) He also mentions Fred in flattering terms as "my illustrious colleague, or rather confrere". [G 18201]

On observe le passage de "colleague" à "confrere", c'est-à-dire que l'on désigne bien la même réalité, à ceci près que le second segment fait intervenir un terme relevant d'un sociolecte : en l'occurrence, c'est le domaine médical qui est représenté. On remarque en outre que ce terme est emprunté au français.

- l'ajustement peut également être l'occasion de commentaires subjectifs de l'énonciateur sur l'emploi de tel ou tel terme :

(29) Nationalism, or rather, to use the more lucid 19th-century phrase, « the principle of nationality » assumes the nation as given, just as democracy assumes the people as given. [FLOB 1084]

Le commentaire subjectif transmis par le biais de l'adjectif "lucid" est ici intégré à un commentaire métalangagier : le segment "to use the more lucid phrase". Ce second segment permet donc un regard réflexif sur le premier.

- Enfin, c'est parfois une véritable réflexion qui est menée sur le sens des mots :

(30) This is not its weakness but its strength : all meanings are made explicit (or rather) « embodied » would be a better term , for

« explicit » suggests the exactness of a diagram, a map, a formula or a telegram) within the art product. [BNC 1046]

Dans cet exemple, l'ajustement est l'occasion d'un véritable discours sur les propriétés physico-culturelles attachées au premier terme employé. On remarque en outre l'impact de la parenthèse, qui renforce le décrochement opéré, et rend manifeste le passage au plan du métalangage.

### *Conclusion*

Cette étude nous a donc permis d'examiner les reformulations correctrices à l'aide des notions d'essai et d'ajustement, qui se sont avérées pertinentes pour décrire le mécanisme de ces reformulations d'un point de vue énonciatif. La reformulation est en effet initialement destinée à « dire plus pertinemment », afin de mieux faire coïncider la formulation avec la réalité décrite. Toutefois, lorsque l'on prend en compte le plan pragmatique, l'on constate la possibilité d'un détournement de ce mécanisme. L'essai de formulation est en fait élaboré de façon stratégique, et c'est sa coexistence avec le prétendu ajustement qui est en réalité signifiante. De cette coexistence, découlent de nombreux effets d'expressivité, ou encore de renforcement argumentatif. Ainsi, l'impact de la seconde formulation est en quelque sorte accru par la présence du premier essai. En résumé, et pour reprendre une terminologie latine, on pourrait également dire que *or rather* permet la coexistence de deux formulations selon un mode particulier : la séquence permet en effet de passer d'une formulation *in fieri*, autrement dit d'une formulation en cours, et amendable, à une formulation *in esse*, c'est-à-dire à une formulation validée.

### *Références bibliographiques*

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. « Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative ». *Linguisticae Investigationes*, XVII-1. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins, 1993 : 239-252.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 tomes, coll. « Sciences du langage ». Paris : Larousse, 1995.
- BROCKWAY, Diane. « Connecteurs pragmatiques et principe de pertinence ». *Langages* 67. Paris : Didier, 1982 : 7-22.
- CULIOLI, Antoine. *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tomes 1 et 2. Paris : Ophrys, 1990.

- \_\_\_\_\_ « Accès et obstacles dans l'ajustement intersubjectif ». *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Tome 3. Paris : Ophrys, 1999.
- DELECHELLE, Gérard. « Les connecteurs transphrastiques ». *Travaux de linguistique du CERLICO*, n° 3. PU de Rennes, 1991 : 115-129.
- FUCHS, Catherine. *La paraphrase*. Paris : PUF, 1982.
- GAULMYN, Marie-Madeleine. « Reformulation métadiscursive et genèse du discours ». *Études de linguistique appliquée* 62. Paris : Didier Erudition, 1986 : 98-117.
- \_\_\_\_\_ « Reformulation et planification discursive ». In COSNIER J. & KERBRAT-ORRECCHIONI, C. (eds.) *Décrire la conversation*. 1987 : 167-198.
- GILBERT, Eric. "Quite, rather". *Cahiers de recherche, Grammaire anglaise*, T 4, Travaux de l'équipe de Janine Bouscaren. Paris : Ophrys, 1989 : 4-61.
- GULICH, Elisabeth & KOTCHI, Thomas. « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique ». *Cahiers de linguistique française* 5. Genève : Unité de linguistique française, 1983 : 305-351.
- HALLIDAY, Michael A.K. & RUQIAN Hasan,. *Cohesion in English*. London : Longman, 1987.
- LAPAIRE, Jean-Rémi & ROTGE, Wilfrid. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 1998.
- MOIRAND, Sophie *et al.* « Reformulations et altérations discursives ». *Parcours linguistiques spécialisés*. Berne : P. Lang, 1994.
- QUIRK, Randolph ; GREENBAUM, Sidney ; LEECH, Geoffrey & SVARTVIK, Jan. *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London : Longman, 1985.
- REY-DEBOVE, Josette. *Le métalangage*. Coll. L'ordre des mots. Paris, Éditions Le Robert, 1978.
- ROSSARI, Corinne. « Projet pour une typologie des opérations de reformulation ». *Cahiers de linguistique française* 11. Genève : Unité de linguistique française.
- \_\_\_\_\_ *Les opérations de reformulation : Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*. Berne, P. Lang, 1997 : 345-359.
- ROULET, Eddy. « Stratégies d'interaction, modes d'implicite et marqueurs illocutoires ». *Cahiers de linguistique française* (1980) : 1-80.
- \_\_\_\_\_ « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs ». *Cahiers de linguistique française* 8. Genève : Unité de linguistique française, 1987 : 1-140.

SCHIFFRIN, Deborah. *Discourse Markers*. Cambridge : University Press, 1987.

SCHOURUP, Lawrence. *Common Discourse Particles in English Conversations : "Like", "Well", "You know"*. New York : Garland , 1985.

\_\_\_\_\_ "Discourse Markers". *Lingua* 107 (1999) : 227-265.